

Avant-propos

Depuis que les droits de l'homme ont intégré les ordres juridiques nationaux, leur formulation a été à l'origine de controverses et constitue toujours un facteur de division. La généralité et l'abstraction des énoncés, ainsi que l'emploi de formules ambiguës ont suscité des critiques. D'illustres théoriciens et philosophes du droit (Bentham, Kelsen, Villey...) ont dénoncé les risques générés par ce flou, liés notamment à la démocratie et à l'effectivité des prétentions consacrées. En France, le processus de mise en œuvre de la Charte de l'environnement a récemment fait resurgir des interrogations classiques qui gagnent à être appréhendées dans le cadre d'une réflexion générale. Les évolutions du contexte, avec la large intégration des droits de l'homme en droit positif, et la montée en puissance des juges dans les processus de leur réalisation, rendent l'enjeu plus déterminant que jamais. Ce colloque entend contribuer à davantage explorer cette problématique à travers la confrontation de points de vue théoriques et pratiques, et dans une perspective comparative à partir du cadre français et d'autres ordres juridiques. Comment penser et définir la précision des droits de l'homme ? Quel rôle joue la précision des droits de l'homme dans les raisonnements déployés par les acteurs juridiques ? Quelles sont les implications de la formulation des droits de l'homme au regard du principe démocratique ? Quelle est l'incidence de cette formulation sur l'effectivité des droits et leur réalisation concrète ?



Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Bâtiment F - 3^{ème} étage - Salle des Conférences F.352
200, avenue de la République
92001 Nanterre cedex

CREDOF • CENTRE DE THEORIE ET
ANALYSE DU DROIT

PRECISION ET DROITS DE L'HOMME

Colloque international

Jeudi 5 Février 2015

Université Paris-Ouest Nanterre
Bâtiment F, 3^{ème} étage, salle F. 352

Renseignements : cedricroulhac@yahoo.fr



EDSP
Ecole Doctorale de Droit
et de Science Politique

université
Paris Ouest
Nanterre La Défense

Programme

9h30 *Accueil des participants*

10h00 *Propos introductifs*

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Professeure à l'Université Paris-Ouest Nanterre, directrice du CREDOF

Cédric ROULHAC, Doctorant à l'Université Paris-Ouest Nanterre, CREDOF

I. ASPECTS THEORIQUES

Sous la présidence de M. Pierre BRUNET,
Professeur à l'Université Paris-Ouest Nanterre

10h15 *Appréhender l'imprécision des droits : approche linguistique*

Thomas ACAR, ATER à l'Université Paris-Ouest Nanterre, CREDOF

Appréhender l'imprécision des droits : approche stratégique

Antonin GELBLAT, ATER à l'Université Paris-Ouest Nanterre, CREDOF

11h15- 11h30 *Pause*

11h30 *L'imprécision, caractéristique de quels droits de l'homme ?*

Jean-Jacques SUEUR, Professeur émérite à l'Université de Toulon et du Var

Précision des droits de l'homme et démocratie

Marie-Anne COHENDET, Professeure à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne

12h30-13h *Débats et discussions*

13h-14h00 *Déjeuner*

II. LE POINT DE VUE DES ACTEURS

Sous la présidence de M. Thomas GIRAUD,
Premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Nantes

14h00 *Les acteurs juridiques et les normes constitutionnelles reconnaissant des droits de l'homme en France*

Cécile GUERIN-BARGUES, Professeure à l'Université Paris-Ouest Nanterre

Les acteurs juridiques et les normes conventionnelles reconnaissant des droits de l'homme en France

Catherine TEITGEN-COLLY, Professeure à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, Vice-présidente de la CNCDH

Les juges ordinaires et les lois reconnaissant des droits de l'homme

Marc PICHARD, Professeur à l'Université Paris-Ouest Nanterre

Précision et organes institués par des conventions internationales et européennes

Carole NIVARD, Maître de conférences à l'Université de Rouen

15h20-15h50 *Débats et discussions*

15h50h-16h *Pause*

III. REGARDS DE DROIT COMPARE

Sous la présidence de Mme Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ,
Professeure à l'Université Paris-Ouest Nanterre

Précision et droits de l'Homme dans les ordres juridiques allemand et suisse

Céline FERCOT, Maître de conférences à l'Université Paris-Ouest Nanterre

Précision et droits de l'homme dans l'ordre juridique belge

Isabelle HACHEZ, Professeure à l'Université Saint-Louis - Bruxelles

La normativité des énoncés réputés imprécis : réflexions à partir des cas canadien et sud-africain

David ROBITAILLE, Professeur à l'Université d'Ottawa, Avocat au barreau du Québec

17h-17h30 *Débats et discussions*

17h30 *Précision et effectivité des droits de l'homme*

Eric MILLARD, Professeur à l'Université Paris-Ouest Nanterre